

Charte des jardins partagés de Pontault-Combault

Un jardin partagé est un terrain d'expérimentation pour des pratiques respectueuses de l'environnement. Il participe au maintien de la biodiversité en milieu urbain et au développement d'une présence végétale dans la ville, qui s'inscrit dans la démarche de développement durable initiée par la municipalité.

La biodiversité, le sol, la lutte biologique, la gestion de l'eau...
Appliquer toutes les méthodes culturelles favorisant la biodiversité

- Préservons notre alimentation et nos cultures en jardinant bio avec nos intervenants au jardin
- Privilégions les plantes et les produits naturels
- La terre doit être travaillée en surface de façon raisonnable tout en respectant sa biodiversité ; cultivons et préservons la biodiversité en partageant les richesses de la nature
- Le compost est un processus naturel qui nécessite la participation de tous dans son alimentation, son entretien et son utilisation
- L'eau est un élément essentiel et rare qui nous obligera à une utilisation sobre ; nous devons donc utiliser toutes les techniques qui permettent les réductions d'arrosage pour développer des plantes peu consommatrices en eau, des variétés anciennes et adaptées
- La récolte sur les parcelles collectives est participative, solidaire et commune ; pour toutes les parcelles, la récolte est manuelle

Les jardiniers s'engagent aussi à...

- Enrichir les plantes par des engrais naturels et verts, le paillage, le compost et par des pratiques respectueuses
- Bien respecter l'outillage collectif et individuel ; ne rien laisser en dehors du site à jardiner
- Partager les connaissances et les techniques de culture
- Alerter en cas de dégradation et autres problématiques
- Encourageons le prêt et le partage d'outils entre jardiniers
- Organisons au moins un évènement public par saison de jardinage
- Chaque jardinier aura contracté une assurance responsabilité civile
- Les jardiniers devront collecter leurs déchets non recyclables
- S'assurer de laisser libre l'accès au jardin et s'assurer de sa fermeture après leur départ

